



SYNDICAT MIXTE OUVERT « Deux-Sèvres Numérique »

Comité syndical - Séance du vendredi 1^{er} décembre 2023

DELIBERATION N°2023-27

FINANCES

Adoption de la nomenclature M57

à compter du 1^{er} janvier 2024

Date de la convocation : 21 novembre 2023
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires
Nombre de délégués présents : 18
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de votants : 21

Préfecture des Deux-Sèvres

11 DEC. 2023

Vu le Code général des collectivités territoriales, pris en ses articles L.1411-5, L.1414-2, L.3311-1 et L.3312-1 à L.3312-6, L.5721-1 et suivants ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu la loi n° 2009-1572 du 17 décembre 2009 relative à la lutte contre la fracture numérique ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 16 décembre 2016 portant création du Syndicat Mixte Ouvert « Deux-Sèvres Numérique » ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2017 portant adhésion de la Communauté d'agglomération du Niortais au Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » au 1^{er} janvier 2018 ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte Ouvert « Deux-Sèvres Numérique » ;

Vu l'avis conforme de la responsable du Service de Gestion Comptable de Niort ;

Considérant que la nomenclature M57 devient le référentiel commun à toutes les collectivités et leurs groupements à compter du 1er janvier 2024 ;

LE COMITE SYNDICAL du Syndicat Mixte Ouvert « Deux-Sèvres Numérique », après en avoir délibéré DÉCIDE :

Article 1

d'adopter la nomenclature budgétaire et comptable M57 pour le budget principal à compter du 1er janvier 2024.

Article 2

d'autoriser le Président à procéder à des virements, entre chapitres au sein de la même section, en dehors des sessions budgétaires, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel à compter du 1er janvier 2024.

Le Président,



René BAURUEL

Comité syndical SMO " Deux-Sèvres Numérique "

du 1er décembre 2023

Réunion en visioconférence

Liste des présents en début de séance.

Nom complet	Action de l'utilisateur	Date et heure
Thierry MAROLLEAU	Rejoint	01/12/2023 14:38
Marie-Pierre MISSIOUX	Rejoint	01/12/2023 14:38
François Guyon	Rejoint	01/12/2023 14:38
Maryse NOURISSON-ENOND	Rejoint	01/12/2023 14:38
Jean luc BARDET	Rejoint	01/12/2023 14:38
CD79 Olivier FOUILLET	Rejoint	01/12/2023 14:39
BRUNET Martial	Rejoint	01/12/2023 14:40
Pascal LAGOGUEE	Rejoint	01/12/2023 14:41
Rene BAURUEL	Rejoint	01/12/2023 14:41
Pascale ROBIN	Rejoint	01/12/2023 14:44
ATTOU Yves	Rejoint	01/12/2023 14:46
François GINGREAU	Rejoint	01/12/2023 14:46
Olivier POIRAUD	Rejoint	01/12/2023 14:48
Gilles PETRAUD	Rejoint	01/12/2023 14:48
Sylvain GRIFFAULT	Rejoint	01/12/2023 14:49
Joël Cosset	Rejoint	01/12/2023 14:49
Kim DELAGARDE	Rejoint	01/12/2023 14:51
Emmanuel Allard	Rejoint	01/12/2023 14:54

Pouvoirs :

M Roland MORICEAU donne son pouvoir à M Martial BRUNET

M Philippe BREMOND donne son pouvoir à Mme Marie Pierre MISSIOUX

Mme Nathalie VINATIER donne son pouvoir à M René BAURUEL